



Charte

Remarque préliminaire

Le Nouveau Syndicat est une association qui regroupe les travailleuses et travailleurs des branches communication et médias. Il est actif en particulier dans les domaines suivants :

- Livre et diffusion de médias
- Centres d'appel
- Facility Management (gestion et exploitation de bâtiments, sites et installations)
- Sécurité aérienne et trafic aérien
- Industrie graphique et emballage
- Informatique
- Kep (?) (courrier - express – colis)
- Logistique
- Mail (marché des lettres)
- Poste
- Presse et médias électroniques
- Télécommunication et secteur des télécommunications
- Transport (trafic et infrastructure)
- Communication visuelle

Principe

Les membres du Nouveau Syndicat ont un point commun: ils s'engagent dans leurs professions à fournir des informations et des biens à notre société. Leur travail rend possible la communication publique et privée ainsi que l'échange de marchandises. Les membres apportent une contribution importante au service public. Car, sans échange performant d'informations et de marchandises, la démocratie n'existerait pas.

Le Nouveau Syndicat est indépendant de l'Etat et de toute organisation politique ou religieuse. Là où cela est nécessaire pour la réalisation de ses objectifs, il noue des alliances. Le Nouveau Syndicat se définit comme partie intégrante du mouvement syndical suisse et international. Il s'engage pour une économie au service des besoins de tous, pour protéger la dignité des salariés, promouvoir le progrès social et préserver les conditions de vie de chacun.

Le Nouveau Syndicat combat toute forme d'injustice et de discrimination.

Le Nouveau Syndicat se bat pour les intérêts et les droits des salariés. Il négocie des conventions collectives de travail, influe sur la législation et utilise la voie de droit. Afin d'atteindre ses objectifs, le Nouveau Syndicat a recours à tous les moyens pacifiques disponibles, y compris à la grève.

Justice, sécurité sociale et service public

Justice et solidarité entre les personnes, sécurité sociale et bien-être matériel pour toutes et tous, défense des droits humains et dignité humaine: telles sont les préoccupations fondamentales du Nouveau Syndicat. Nous nous engageons de multiples façons pour améliorer les conditions de vie et de travail de nos membres, pour un service public efficace, ainsi que pour démocratiser la société et l'économie.

Nous nous engageons pour un Etat social et luttons contre toute forme de discrimination et d'exclusion, dans la société comme dans le monde du travail. Aux concepts de globalisation, dérégulation, privatisation, répartition unilatérale des gains de productivité, maximisation des profits et pression salariale, nous opposons notre vision du développement économique durable et d'une répartition équitable du travail, des revenus et des richesses. Une attention particulière est vouée aux droits sociaux et démocratiques des migrantes et migrants. L'égalité des droits et des chances et le respect de l'environnement sont des revendications centrales de notre syndicat. Nous nous opposons à tous les efforts visant à mettre en place des rapports de travail précaires et nuisibles à la santé. Nous considérons la représentation des intérêts communs des salarié-e-s comme condition indispensable à la démocratie et à la paix sociale.

L'union fait la force

Nous nous associons pour former le Nouveau Syndicat et nous nous considérons comme le syndicat de toutes les personnes actives dans les branches de la communication et des médias. En unissant nos forces, nous sauvegardons nos intérêts professionnels, économiques et socioculturels face aux employeurs et aux autorités, et renforçons ainsi la solidarité entre travailleuses et travailleurs. Nous nous engageons pour la sécurité du travail et la protection de la santé, et voulons des conditions de travail qui permettent à tous de travailler jusqu'à la retraite. Le Nouveau Syndicat est une organisation de membres ouverte à toute personne professionnellement active dans les branches poste/logistique, communication et médias. Nous nous engageons sans faire de distinction entre les personnes, qu'elles travaillent à temps complet ou partiel, qu'elles soient salariées ou indépendantes, qu'elles soient en formation ou qu'elles touchent le chômage, une rente AVS ou AI, ou soient à l'aide sociale.

Nous appartenons au mouvement syndical

Nous nous considérons dans la tradition et comme partie intégrante du mouvement syndical, et travaillons en étroite collaboration avec d'autres syndicats et organisations. Avec le Nouveau Syndicat, nous faisons partie de l'Union syndicale suisse (USS) et participons activement à la définition de sa politique. Nous prenons part à des activités intersyndicales et soutenons les efforts allant dans le sens d'une coordination efficace des forces syndicales. Compte tenu de la mondialisation croissante de l'économie et de notre propre histoire, nous attachons une importance particulière à la collaboration syndicale au-delà des frontières nationales. Pour cela, le Nouveau Syndicat est affilié aux fédérations internationales de secteurs et travaille en relation avec les confédérations européennes et internationales des syndicats. Nous nous engageons pour une Europe sociale et contribuons activement à la création de conseils d'entreprises internationaux. De pair avec nos collègues d'autres pays, nous exigeons des relations commerciales équitables ainsi qu'un nouvel ordre mondial et démocratique de l'information.

Nous résistons à la vague de démantèlement

Au seuil du XXI^e siècle, nous sommes confrontés à de profonds bouleversements touchant le monde du travail et les relations sociales. L'individualisme mal compris conduit dans le monde du travail à l'isolement et à la désolidarisation et mène à la précarisation des conditions de travail. En tant que syndicat, nous nous opposons aux tentatives néolibérales des milieux économiques visant à endiguer systématiquement l'influence politique et syndicale et à miner l'Etat social en acceptant chômage et les nouveaux pauvres. Nous nous opposons à une économie de marché visant à privatiser les bénéfices et socialiser les coûts.

Nous nous opposons à toutes les tentatives de démantèlement du service public au profit de l'économie privée et aux dépens de l'accès égal de chaque personne vivant dans ce pays aux besoins vitaux. Ce n'est pas à la société de se mettre au service de l'économie, mais à l'économie de contribuer au bien-être général de la société. Nous contribuons au renforcement et au développement du dialogue social et contractuel, et à la mise en œuvre des moyens nécessaires à concrétiser nos objectifs: négociations, travail de relations publiques, actions et grèves.

bernard.remion 3.8.10 16:26

Supprimé: partenariat

Nous faisons de la politique

Le Nouveau Syndicat s'engage dans les débats politiques et cherche à conclure des alliances avec d'autres forces progressistes. Il se bat pour un réseau étendu de sécurité sociale, des solutions progressistes dans le droit du travail et une meilleure protection contre le licenciement.

Nous nous engageons pour maintenir et développer un service public universel, non marchand, de proximité et efficace qui couvre et garantisse tous les besoins vitaux : eau, énergie, transports, poste, télécommunication, information, formation, santé, accès à la justice, assurances sociales, droit à un logement et un travail décent, voirie et propriété du sol liée aux biens publics. L'Etat doit garantir sur tout le territoire des prestations de service public sûres, non polluantes et démocratiquement contrôlées.

bernard.remion 3.8.10 10:32

Mis en forme: Gauche

Le Nouveau Syndicat s'engage pour un droit des médias qui revendique la formation démocratique de l'opinion publique, renforce l'indépendance des médias et garantit aux journalistes les conditions nécessaires à la réalisation d'un travail critique. Il prône un accès universel et démocratique à la société de l'information.

bernard.remion 3.8.10 10:30

Supprimé: Il s'engage pour un service public de haute qualité assurant l'approvisionnement de la population en biens et en prestations indispensables.

bernard.remion 3.8.10 10:32

Mis en forme: français

Nous luttons pour l'égalité

Nous nous engageons pour des droits égaux et combattons toute forme d'inégalité et de discrimination. Nous nous engageons notamment pour l'égalité entre femmes et hommes dans le monde du travail. Nous exigeons les mêmes droits sur le lieu de travail, en particulier l'égalité des salaires, et luttons pour l'obtention de meilleures conditions-cadre en vue d'une répartition équitable entre femmes et hommes du travail rémunéré, travail à domicile et travail de garde. Au sein du Nouveau Syndicat, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Représentées dans toutes les instances décisionnelles, elles contribuent à l'évolution de la politique syndicale. Elles fixent les principes de la politique féminine syndicale et disposent de leurs propres structures. A l'intérieur du Nouveau Syndicat, les femmes créent leurs propres réseaux d'information et d'actions. Ainsi, elles forment un groupe d'intérêt influent et constituent la commission de l'égalité. Elles encouragent la solidarité féminine au sein du Nouveau Syndicat et influencent ainsi son image de manière déterminante. Les femmes du Nouveau Syndicat collaborent avec les femmes d'autres syndicats et organisations. Leurs activités contribuent à renforcer la place des femmes dans le mouvement syndical.

bernard.remion 19.8.10 07:42

Supprimé: pour les femmes salariées grâce à

bernard.remion 19.8.10 07:44

Supprimé:

bernard.remion 19.8.10 07:43

Supprimé: entre

La lutte pour l'égalité ne concerne pas seulement les inégalités entre hommes et femmes, le nouveau syndicat s'attaquera aussi à toutes les inégalités existant entre suisses et immigré-e-s, entre régions linguistiques, y compris pour les salaires minimums, entre jeunes et moins jeunes.

bernard.remion 19.8.10 07:45

Supprimé: féminiser

Droits syndicaux

Le Nouveau Syndicat s'engage pour le renforcement des droits syndicaux dans les entreprises, notamment pour l'application des conventions de l'OIT dans le droit suisse. Nous luttons par les voies contractuelles et politiques pour un renforcement des droits de participation et de codécision des salarié-e-s dans l'entreprise. Nous nous engageons pour la reconnaissance des délégué-e-s syndicaux-ales, pour une protection efficace contre les licenciements, pour le libre accès des syndicats aux lieux de travail ainsi que pour l'obtention des congés syndicaux.

Droit de mener des négociations collectives et droit de grève

Lors de la négociation de contrats individuels de travail, les travailleuses et les travailleurs sont défavorisés. Leur existence matérielle dépend en effet du contrat de travail, alors que l'employeur peut choisir ses collaborateurs et en chercher d'autres à tout moment. A partir du moment où les travailleuses et les travailleurs se regroupent pour négocier des conventions collectives de travail, ils se retrouvent sur un pied d'égalité avec l'employeur. C'est pourquoi le Nouveau Syndicat se bat pour avoir le droit de mener des négociations collectives dans le secteur privé et public. La condition requise pour cela est le respect des droits syndicaux et le droit de grève illimité de toutes les travailleuses et les travailleurs pour la réalisation de leurs revendications collectives. Seul le droit de grève leur confère le poids nécessaire pour dépasser le stade de la concurrence entre travailleurs et pour représenter avec succès leurs intérêts communs dans les conventions collectives.

Conventions collectives de travail

Dans le domaine des entreprises privées et des sociétés publiques, les résultats de négociation collectifs doivent être fixés de manière contraignante par des conventions collectives et garantis à tout le personnel. A cette fin, le Nouveau Syndicat s'engage pour des conventions collectives de travail nationales, et à défaut régionales ou d'entreprise – exhaustives tant au niveau de leur contenu que de leur champ d'application. Il exige l'égalité salariale et la sécurité sociale, protège ses membres contre l'arbitraire des entreprises et crée une base pour son activité syndicale dans les entreprises. Lors de la conclusion des conventions collectives, le syndicat défend la paix du travail relative au contenu des CCT, plutôt que la paix de travail illimitée (ou absolue). Pour toutes ses CCT, le syndicat met tout en œuvre pour une extension de force obligatoire (DFO)

bernard.remion 19.8.10 07:52

Supprimé: et

Nous effectuons un travail syndical ancré dans la réalité des entreprises

Notre syndicat a pour tâche prioritaire de conseiller ses membres avec compétence et d'intervenir efficacement pour la défense de leurs intérêts à leur place de travail. Le Nouveau Syndicat dispose pour cela des connaissances professionnelles nécessaires et veille à assurer dans toutes les régions de Suisse une présence et une assistance syndicales optimales de ses membres. Les délégué-e-s syndicaux-ales et personnes de contact sont les piliers de l'action syndicale au sein des entreprises. Par leur engagement et leurs connaissances, elles représentent le Nouveau Syndicat sur le lieu de travail et sont les interlocutrices et interlocuteurs des membres. Le Nouveau Syndicat accorde beaucoup d'importance au conseil et à la formation de ses délégué-e-s syndicaux-ales, des personnes de contact et des militant-e-s ainsi qu'à leur intégration dans le processus décisionnel interne. Il assure les contacts au-delà des entreprises et, lors de conflits dans celles-ci, met à profit son indépendance et sa force de soutien aux niveaux régional et national. et éventuellement international dans le cas des multinationales.

bernard.remion 3.8.10 14:14

Supprimé: s

bernard.remion 3.8.10 14:15

Supprimé: milices

bernard.remion 4.8.10 09:52

Mis en forme: Police :Non Italique

bernard.remion 4.8.10 09:51

Supprimé: .

Nous sommes un syndicat orienté sur sa base

D'étroites relations avec sa base et une démocratie interne caractérisent le Nouveau Syndicat. Les membres définissent son orientation politico-stratégique, élisent les organes dirigeants et déterminent pour eux des règles du jeu et un programme de travail à respecter. Pour garantir ces relations étroites avec la base, nous veillons, au sein du Nouveau Syndicat, au maintien d'un rapport équilibré entre les activités des professionnel-le-s et des militant-e-s, et entretenons une tradition de communication ouverte entre les organes et les membres. Le Nouveau Syndicat est subdivisé en secteurs, branches, sections et groupes d'intérêt. Au sein du Nouveau Syndicat, nous veillons particulièrement au respect des minorités.

Nous nous dotons de structures dirigeantes claires

Nos membres exigent de notre syndicat une capacité de se profiler ainsi qu'une instance de direction forte. Le Nouveau Syndicat accorde beaucoup d'importance à la clarté des structures dirigeantes et à la transparence d'attribution des compétences et responsabilités dans l'organisation interne. Nos instances dirigeantes nationales endossent la responsabilité stratégique générale et veillent au maintien d'une position unie et crédible du Nouveau Syndicat face aux membres, aux employeurs et au public. Elles décident des activités communes et s'appuient pour leur concrétisation sur les structures des secteurs et des régions. Le Nouveau Syndicat se dote de structures simples et transparentes, fait preuve de flexibilité organisationnelle et garantit un déroulement efficace du travail. La direction de notre syndicat se distingue par sa faible hiérarchie, par l'intégration conséquente des personnes concernées et par le travail en équipe sur des projets particuliers.

Autonomie des unités d'organisation

Au sein du Nouveau Syndicat, les revendications, les mobilisations, y compris la grève, et les conclusions de contrat sont décidées par les personnes concernées, dans le cadre des Statuts et des principes communs de politique syndicale. Les unités d'organisation disposent d'une large autonomie dans la conduite du mouvement syndical. Elles respectent les intérêts d'autres groupes de membres et de l'ensemble du syndicat, et veillent à assurer une circulation de l'information ponctuelle et suffisante, entre eux et les organes nationaux.

Nous offrons un bon service à nos membres

Le Nouveau Syndicat augmente son attractivité en offrant à ses membres des prestations professionnelles: conseils juridiques gratuits, protection juridique globale, informations régulières par le biais de publications propres ainsi que d'autres prestations, telles que carte de presse, assurances et diverses réductions. Les secrétariats du Nouveau Syndicat bénéficient d'une infrastructure adaptée aux membres, de moyens d'informations et de conseil appropriés. Notre secrétariat est fiable, fait preuve de professionnalisme, de rapidité et de capacité de communication. Les prestations fournies par le Nouveau Syndicat sont régulièrement réexaminées du point de vue de leur attrait, de leur coût et de l'image qu'elles véhiculent. Nous proposons notre aide et nos offres spécifiques également aux membres exerçant une activité indépendante.

Nous privilégions la formation

Les branches de la communication et des médias subissent un développement technique et économique fulgurant. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à la formation de base, à la formation continue et au perfectionnement professionnel de nos membres. Nous nous occupons intensivement des questions de qualification professionnelle, de développement technologique, d'engagement et de protection des ressources naturelles et d'organisation du travail, et élaborons sur cette base les stratégies nécessaires aux activités formatrices. Le Nouveau Syndicat mène une politique active de formation continue et de perfectionnement destinée aux différents secteurs professionnels. Il intervient de multiples façons dans les débats sur la politique de la formation professionnelle. Il travaille en étroite collaboration avec d'autres syndicats dans le domaine de la formation syndicale générale et personnelle, et participe à des projets et structures communs.

Par ses efforts globaux en faveur de la formation, le Nouveau Syndicat incite ses membres à profiter d'opportunités avantageuses pour développer leurs compétences professionnelles et sociales. Les membres du Nouveau Syndicat doivent pouvoir influencer de façon créative les innovations de la vie professionnelle et quotidienne et initier eux-mêmes avec d'autres de tels changements. Mais ce ne sont pas seulement les membres, mais aussi l'organisation elle-même qui doit refléter les changements internes et externes pour continuer à se développer.

bernard.remion 3.8.10 16:09

Supprimé: professionnelle et de formation

bernard.remion 3.8.10 15:34

Supprimé: Or

Nous voulons faire avancer le développement syndical

Le Nouveau Syndicat a pour objectif de maintenir un taux d'organisation élevé dans les branches où les syndicats Communication et comedia sont aujourd'hui bien présents. En même temps, le potentiel de membres doit aussi être abordé dans les secteurs jusqu'alors peu syndiqués. Afin d'augmenter son nombre de membres et de renforcer son influence, le Nouveau Syndicat a besoin de projets de développement concrets, qui relèvent du reste de son activité de base. Dès lors, un regroupement syndical doit permettre d'investir davantage de moyens dans le développement syndical et l'adhésion de membres. Ainsi, il convient d'avoir des synergies efficaces qui permettent de libérer des ressources pour le travail de développement.

Il existe un potentiel de croissance chez les nouveaux prestataires des secteurs poste, logistique, télécommunications, informatique et centres d'appel, dans les stations privées de radio et de télévision, dans les rédactions en ligne, chez les fournisseurs d'accès à Internet, dans les services de recherches, le secteur des multimédias, l'industrie de la reliure et de l'emballage, les organisations de distribution, le secteur du livre et dans les professions de la communication visuelle et écrite.

bernard.remion 3.8.10 15:35

Supprimé: syndicom

bernard.remion 3.8.10 15:36

Supprimé: le recrutement

bernard.remion 3.8.10 15:36

Supprimé: s